

## LUNDI DE LA SORBONNE : Lundi 12 décembre 2011

### Admission Post – Bac en Ile de France. Bilan 2011.

**Edouard Husson, vice chancelier des universités** : le portail Admission Post Bac est de plus en plus satisfaisant et les craintes pour la rentrée 2011 n'ont pas été justifiées. En effet, l'augmentation du nombre de candidats (+ 3500 inscrits en université) dus à la possibilité pour les bacheliers + 1 n'ayant jamais eu d'inscriptions en université de s'inscrire sur APB, a été bien absorbée en Ile de France.

Plus de 80% de lycéens ont été affectés sur leur 1<sup>er</sup> vœu lors de la campagne 2011.

Le site s'enrichit chaque année, en 2012 plusieurs formations sont encore entrées dans APB : 11 nouvelles formations pour un DMA, 2 réseaux d'écoles de commerce, 3 écoles d'ingénieur et l'école Du Breuil (arts et techniques du paysage) de Paris. Les IEP y entreront en 2013

La campagne 2012 est ouverte, les informations et la documentation sont sur les sites académiques. La présentation pour les candidats est simplifiée. [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

**Thierry Malinge, chef de la DEVU du rectorat de Paris** :

**Rappel** des règles spécifiques à l'Ile de France en fonction du caractère tendu ou non des licences. Il existe 6 catégories de licences :

- 1 Licences qui ne sont pas en tension (capacité d'accueil suffisante),
- 2 Licences en tension ou sensibles (+ de candidats que de places en IDF),
- 3 Licences non offertes dans chaque académie d'Ile de France (égalité entre universités d'IDF),
- 4 Licences à capacité limitée,
- 5 PACES,
- 6 Recrutement national (remplissage aléatoire pour l'IDF)

**Priorité** de remplissage :

- Pour les filières 1 et 2, les étudiants IDF sont prioritaires sur ceux de province et les bacheliers de chaque académie sont prioritaires dans leur académie.
- Pour la filière 3, pas de différence entre les bacheliers d'IDF qui passent avant ceux de province.
- Pour la filière 4, pas de priorité (inscriptions souvent sélectives).
- La filière 5 ne concerne que les bacheliers IDF, ceux qui viennent d'ailleurs sont recrutés directement par les universités.

La procédure complémentaire spécifique en septembre fait la différence entre les filières 1, à capacité d'accueil suffisante et 2, en tension. Les lycéens qui viennent des établissements français de l'étranger ont des règles spécifiques (cf. compte rendu 2010).

Règles de remplissage :

Priorité d'affectation d'un étudiant ayant choisi une L1 (dans les catégories 1, 2, 3 et 6) de son académie d'origine :

- Candidat de l'académie,
- Candidat IDF,
- Candidat Province.

Ordre des critères d'affectation dans une académie d'IDF :

- Candidat habitant l'académie
- Candidat ayant respecté la règle des 6 vœux de Licence (toutes catégories confondues) en IDF,
- Place du vœu relatif (1<sup>er</sup> vœu de L1 dans son académie)
- Vœu absolu (1<sup>er</sup> vœu)

puis pour les licences de catégorie 2 en tension

- Candidat de l'académie n'ayant pas respecté la règle des 6 vœux de licence
- Candidat hors académie ayant respecté les 6 vœux

→ **IMPORTANCE DU CLASSEMENT DES VŒUX.**

**PACES** (catégorie 5): en IDF, les lycéens font un vœu générique pour cette formation puis 4 choix hiérarchisés d'UFR dont un vœu obligatoire dans son académie. C'est le SADEP qui répartit pour homogénéiser (notamment pour que les mentions et les séries de bac ne soient pas toutes dans les mêmes universités). Il y a plus de 85% de bac S. Les candidats sont certains d'être affectés sur un de leur choix. L'orientation active est obligatoire pour tous les candidats qui demandent une inscription en PACES.

**Cindy Arnaud, COP SAIO** : en 2011, 7000 candidats supplémentaires se sont inscrits sur APB, augmentation due en partie aux inscriptions plus nombreuses des bacheliers professionnels (+ 2,5%).

Candidats qui ont fait un vœu universitaire : 90%, dont 86% ont eu une proposition, que 75% ont acceptée.

2011 (répartition par bac)	Bac G	Bac T	Bac Pro
<b>1 vœu universitaire</b>	97%	94%	71% (+3%/2010)
<b>1 proposition</b>	96%	84% (-2%/2010)	55% (-4%/2010)
<b>Ont accepté cette proposition</b>	77%	72%	74%

### Françoise Palliod, COP SAIO Paris :

47% des bacs généraux en IDF ont fait un 1<sup>er</sup> vœu universitaire et cela représente 63% des admissions. Les 2/3 des bacs généraux font une demande en université ou en classes préparatoires et ces formations accueillent 69% des candidats. 22% postulent en BTS ou DUT et cela représente 13% des admissions.

75,2% des bacs technologiques ont fait un 1<sup>er</sup> vœu en BTS ou DUT et cela représente 62,5% des admissions. 18 % ont fait une demande en université et cela représente 31% d'admission. Les lycéens de STI sont plus nombreux (83%) à demander un BTS ou DUT et 81% sont admis. Il y a donc très peu de décalages entre leurs demandes et les propositions qui leur sont faites. Les STG demandent aussi majoritairement des BTS et DUT (77% des 1ers vœux) mais 63% y sont admis. Il y a plus de différence entre leur demande d'inscription en L1 et leur admission. Les bac ST2S sont 53% à demander BTS et DUT, 23% sont admis et 42% à demander une L1 où 75% sont admis

90% des bacs professionnels demandent un BTS ou DUT où 69% sont admis et 7% une formation universitaire où 28% sont admis.

Les demandes des lycéens sont majoritairement cohérentes par rapport à leur parcours de lycée, mais de manière plus systématique pour les lycéens en bac général que ceux en bac technologique ou professionnel.

### Origines des étudiants dans les différentes formations universitaires :

L1	Ensemble	Psycho	Droit	AES*	Eco Gestion	STAPS
Bac Général	78,3%	73% (29% L + 26% ES)	83% (50%ES + 18%L)	46%	78%	59% (3%L + 23% ES, 70% S)
Bac Techno	13,8%	22% (10% ST2S + 12% autres bacs)	11% (surtout STG)	28% (24% STG)	11% (surtout STG)	27%
Bac Pro	7,5%	5%	6%	27%	10%	16%

\*STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. AES : Administration économique et sociale.

DUT	Ensemble	GEA* : taux de pression important (18 places pour 1 candidat)	Informatique : taux de pression de 1 pour 16	GEII* : taux de pression : 1 pour 7
Bac Général	64,2%	69% (51% ES)	76%	45% (bac S)
Bac Techno	33,2%	30% (STG)	22% (18% STI)	53% (bac STI)
Bac Pro	2,5%	1%	2%	1%

\*GEA : gestion des entreprises et des administrations. GEII : génie électrique et informatique industrielle.

BTS	Ensemble	Assistant gestion PME PMI	CGO*	Informatique de gestion	MUC*	NRC*	Comm.
Bac Général	17%	5% (ES)	12%	17% S et ES	12% ES et 1% L	9%	23%ES et 17% L
Bac Techno	54%	39% (STG)	48% STG	16% STI et 42%STG	55% STG	49%STG	50%STG
Bac Pro	29%	56%	40%	25%	30%	41%	6%

\*CGO : comptabilité et gestion des organisations. MUC : management des unités commerciales. NRC : négociation relations clients

BTS suite	ESF*	SP3S*	Electrotechnique	IRIS*	Maintenance industrielle	Systèmes électroniques
Bac Général	22% ES	8% ES	3%	—	—	—
Bac Techno	49% ST2S	38% ST2S et 21% STG	48% STI	70% STI	29% STI	57% STI et 3% STG
Bac Pro	16%	25%	49%	18%	70%	40%

\*ESF : économie sociale et familiale. SP3S : services et prestations des secteurs sanitaire et social.

IRIS : informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques.

Pour mémoire, en attendant les chiffres 2011 : [Catégories Licences 1 et leur tension en 2010 en Ile de France](#)

APB : [en savoir plus](#)